

FICHE DE POSTE PROFESSEUR.E D'ANGLAIS

Le ou la professeur.e recruté.e aura en charge des classes de collège et de lycée. Il/elle aura notamment la responsabilité de l'enseignement de la spécialité (LLCER AMC) en cycle terminal.

Missions générales

- ✚ Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux
- ✚ Transmettre des connaissances disciplinaires
- ✚ Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves
- ✚ Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation
- ✚ Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire
- ✚ Contribuer au fonctionnement de la communauté éducative et au travail en équipe

Missions spécifiques

- ✚ Utiliser les dispositifs et les outils numériques qui permettent d'exposer les élèves à la langue
- ✚ Mettre les élèves en contact avec la culture des pays dont ils étudient la langue
- ✚ Entraîner les élèves à communiquer au moyen de la langue étrangère et les aider à construire leurs compétences pour parler, écrire, comprendre à l'écrit et à l'oral

Compétences requises

- ✚ Pour les francophones : être titulaire au minimum d'une licence en Anglais (niveau minimum C1)
- ✚ Pour les anglophones : être titulaire d'un Bac + 3, quelle que soit la spécialité
- ✚ Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- ✚ Maîtriser le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
- ✚ Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- ✚ Maîtriser à l'écrit et à l'oral la langue étrangère enseignée
- ✚ Avoir effectué des séjours (longs) en pays anglophone
- ✚ Avoir connaissance des programmes officiels de langues vivantes enseignées au collège ou au lycée

Conditions d'exercice

- ✚ CDI (avec une période d'essai de 9 mois)
- ✚ Temps plein à pourvoir au 1er septembre 2025
- ✚ Horaires hebdomadaires de 21 heures devant élève